



Suite au CARL du 03 juillet 2015, Le CREO Lengadòc ainsi que les associations et syndicats soussignés avaient noté avec satisfaction que Madame le Recteur :

- avait rappelé son attachement à toutes les langues, et bien évidemment aux langues régionales.
- avait insisté sur l'importance de la continuité des parcours et sur leur pérennité
- envisageait une signature de la Convention avec la Région avant la fin 2015.
- souhaitait la mise en place de groupes techniques prévus par les textes (NB : dont le CREO demande la tenue depuis 2001). Dans un esprit d'échange et de dialogue, ces groupes de travail devaient notamment étudier l'implantation des sites bilingues dans chaque département.
- avait accepté le principe de la communication aux membres du CALR du tableau récapitulatif des heures données à chaque établissement pour l'enseignement de l'occitan.
- avait annoncé, pour la tenue du prochain CARL, le principe de l'envoi d'une « invitation » par courriel, suivie d'une convocation officielle dans un délai suffisant, envoi suivi de la communication de tous les documents nécessaires.
- avait assuré qu'un compte-rendu du CALR ainsi que les tableaux modifiés des données communiquées seraient envoyés par mail à chaque membre.
- avait annoncé la tenue d'un prochain CALR à l'automne 2015

Mais ils déplorent :

- 1 : qu'aucun CALR ne se soit tenu depuis le 03/07/2015.** Le CALR annoncé pour décembre 2015 (convocations envoyées une semaine avant) avait été annulé *sine die* 48 heures avant la date annoncée et aucune nouvelle tenue du CALR n'avait été programmée jusqu'à aujourd'hui malgré les demandes formulées par les syndicats lors des CTA.
- 2 :** qu'une date de signature de la Convention ne soit toujours pas annoncée.
- 3 :** que le « groupe de travail » prévu ne soit toujours pas mis en place.
- 4 :** qu'aucun document n'ait été envoyé à aucun membre siégeant au CARL après la tenue du CARL du 03 juillet 2015 (compte-rendu, tableaux rectifiés,...)
- 5 :** et que la communication des documents de travail pour le CALR du 15 Novembre 2016 ait été tardive, aléatoire et que ces derniers soient incomplets.

Nous ne pensons pas avoir été entendus à ce jour. Il nous semble difficile de travailler dans de bonnes conditions si nous n'avons pas tous connaissance des documents et si les décisions -qui avaient été pourtant prises ensemble- ne sont pas appliquées ?

Indépendamment de la question du CALR, les soussignés regrettent l'absence de relations avec le Rectorat de Montpellier : demandes de RDV du CREO laissées sans réponse, de même que nous aurions apprécié un signe public en réponse à l'invitation au 30^{ème} colloque de la Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement public, organisé à Montpellier par le CREO les 22 et 23 octobre, en présence de nombreux élus, représentants syndicaux et des Ministères de l'Education nationale et de la Culture.

Ce CALR sera l'occasion pour les signataires de cette motion de vous présenter leurs analyses et demandes dont nous espérons qu'elles rencontreront une écoute meilleure.